

Rapport financier 2025-2026



La Contre-Voie

Version 1.0 – 16 septembre 2026

Table des matières

Introduction.....	3
Contexte.....	3
Budget prévisionnel.....	3
Exercice réalisé.....	4
Compte de résultat.....	4
Bilan.....	4
Reçus fiscaux.....	4
Écarts avec le budget prévisionnel.....	5
Dépenses.....	5
Très fort déficit sur l'exercice.....	5
Dépenses qui dépassent le budget prévisionnel.....	6
Dépenses inférieures au budget prévisionnel.....	6
Recettes.....	7
Recettes qui dépassent le budget prévisionnel.....	7
Recettes inférieures au budget prévisionnel.....	7
Projets.....	7
Capitole du Libre 2025.....	7
Dons mensuels.....	7
Campagne de dons.....	7

Introduction

Ce rapport décrit l'exercice comptable de l'association La Contre-Voie du 1er septemarbe 2025 au 31 août 2026.

La comptabilité est tenue à l'aide du logiciel [Paheko](#).

Contexte

Dans cet exercice, La Contre-Voie a prolongé le CDD de Neil, la seule personne salariée en son sein (CDD à temps plein) jusqu'à avril 2025, totalisant ainsi 11 mois de contrat.

Les dossiers de subvention déposés au cours de l'année précédente s'étant avérés infructueux, aucun nouveau dossier de subvention n'a été déposé cette année, cette piste ayant été jugée comme peu gratifiante et infructueuse. Les demandes de l'année précédente représentaient un enjeu stratégique majeur pour l'association, et déterminant pour ses projets avec une équipe salariée ; la non-obtention de ces subventions et la baisse globale des dons à La Contre-Voie compromettent ainsi la pérennité de ses projets.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2025-2026, tel qu'approuvé au cours de l'assemblée générale annuelle, était de **22 000 euros** :

Dépenses	€	%	Produits	€	%
Dépenses de personnel	10 739 €	49 %	Cotisations	2 560 €	11 %
Cotisations liées au personnel	4 589 €	21 %	Dons	7 392 €	34 %
Tee-shirts	1 800 €	8 %	Vente de tee-shirts	3 000 €	14 %
Communication (flyers, autocollants)	500 €	2 %	Prestations interventions éducatives	1 350 €	6 %
Frais de déplacement	1 536 €	7 %	Prestations acc. / outils numériques	2 898 €	13 %
Frais de fonctionnement	72 €	1 %	Subventions	4 800 €	22 %
Frais techniques	2 344 €	10 %			
Dons / cotisations à d'autres structures	420 €	2 %			
Total des dépenses	22 000 €	100 %	Total des produits	22 000 €	100 %

Exercice réalisé

Voici les résultats de l'exercice clos 2025-2026 tel qu'il s'affiche sur notre logiciel de comptabilité Paheko.

Compte de résultat

Le compte de résultat indique les dépenses (charges) et recettes (produits), ainsi que le résultat réalisé.

Charges			Produits		
604	Achats d'études et prestations de services	846,48	706B	Prestations de services (interventions éducatives)	230,00
6065	Petits logiciels	207,81	706C	Prestations de services (outils numériques)	3 438,00
627	Services bancaires et assimilés	5,23	707	Ventes de marchandises	771,70
641	Rémunérations du personnel	17 293,32	740	Subventions reçues	5 040,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	9 030,00	754	Ressources liées à la générosité du public	6 264,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	222,00	756	Cotisations	2 330,00
Total charges		27 604,84	Total produits		18 073,70
Résultat de l'exercice (perte)		-9 531,14			

Toutes les écritures sont libellées en €.

Compte de résultat

Bilan

Le bilan représente une image de votre organisation : l'actif étant ce que l'organisation possède comme ressources (immeubles, comptes en banque, outillage, etc.), et le passif représente comment l'organisation a obtenu ces ressources (dettes, fonds de réserve, résultat...). En gros : à gauche = ce qu'on a, à droite = comment on l'a obtenu.

Actif			Passif		
5115	Paielements par carte à encaisser	190,00	1068	Réserves pour projet de l'entité	18 164,27
512A	Compte Crédit Mutuel	6 538,26	Résultat de l'exercice (perte)		
512B	Compte SumUp	720,81			
530	Caisse	1 184,06			
Total actif		8 633,13	Total passif		8 633,13

Toutes les écritures sont libellées en €.

Bilan

Reçus fiscaux

La Contre-Voie comptabilise **2 440 €** pour **23 dons** qui ont fait l'objet d'un reçu fiscal au titre des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

Écarts avec le budget prévisionnel

Charges				Produits			
	Prévisionnel	Réalisé	Écart		Prévisionnel	Réalisé	Écart
604 Achats d'études et prestations de services	844,00	846,48	+2,48	706B Prestations de services (interventions éducatives)	1 350,00	230,00	-1 120,00
6065 Petits logiciels	0,00	207,81	+207,81	706C Prestations de services (outils numériques)	2 898,00	3 438,00	+540,00
6068 Autres fournitures & matières	1 500,00	0,00	-1 500,00	707 Ventes de marchandises	3 000,00	771,70	-2 228,30
607 Achats de marchandises	1 800,00	0,00	-1 800,00	740 Subventions reçues	4 800,00	5 040,00	+240,00
623 Publicité, publications, relations publiques	500,00	0,00	-500,00	754 Ressources liées à la générosité du public	7 392,00	6 264,00	-1 128,00
625 Déplacements, missions et réceptions	1 536,00	0,00	-1 536,00	756 Cotisations	2 560,00	2 330,00	-230,00
627 Services bancaires et assimilés	72,00	5,23	-66,77				
641 Rémunérations du personnel	10 739,00	17 293,32	+6 554,32				
6451 Cotisations à l'URSSAF	4 589,00	9 030,00	+4 441,00				
6475 Médecine du travail, pharmacie	0,00	222,00	+222,00				
6586 Cotisations (vie statutaire)	420,00	0,00	-420,00				
Total charges	22 000,00	27 604,84	+5 604,84	Total produits	22 000,00	18 073,70	-3 926,30
Résultat de l'exercice	0,00	-9 531,14	-9 531,14				

Toutes les écritures sont libellées en €.

Tableau de l'écart prévisionnel

Ce tableau montre les disparités entre le budget prévisionnel et l'exercice réalisé.

Dépenses

Très fort déficit sur l'exercice

Pour la première année depuis sa création, La Contre-Voie encaisse un déficit dramatiquement élevé sur son exercice comptable.

Ce déficit tire son origine des dépenses de personnel et repose sur deux causes principales :

1. Le versement d'une prime

Neil, seule personne salariée de l'association, dont le CDD n'a pas pu être renouvelé en raison de la non-obtention de subventions et de l'annulation de projets au sein de l'association, a demandé une prime de départ à hauteur de 3 000 € à l'administration de La Contre-Voie, au titre de son engagement prolongé au sein de l'association depuis sa création.

Des estimations d'une prime à 1 000 € et 2 000 € ont également été réalisées : dans tous les cas, l'association allait assurément plonger dans le déficit si une prime, même minime, devait être accordée. Conscient-es de cela, Le Bureau et le Comité de Contribution ont malgré tout choisi délibérément d'accorder la prime au montant demandé (3 000 €), en sachant que l'association dispose des fonds grâce à un filet de sécurité constitué au fil des années et prévu pour les dépenses de personnel.

Cette prime, cotisations sociales incluses, a coûté environ 5 000 € à La Contre-Voie.

2. Une erreur de calcul de l'URSSAF

Pour toute la durée du salariat de Neil, La Contre-Voie a été exonérée de certaines cotisations patronales en raison de la précarité du poste. Cependant, lors de la déclaration de la prime, La Contre-Voie a dû s'acquitter de cotisations supplémentaires qu'elle ne devrait normalement pas payer.

En effet, depuis janvier 2025, une nouvelle méthode de calcul est entrée en vigueur pour le paiement des cotisations patronales, mais l'URSSAF n'applique pas encore cette méthode de calcul, manifestement en raison de difficultés techniques ; l'URSSAF remboursera donc ultérieurement à La Contre-Voie toute cotisation patronale qui lui aurait été injustement prélevée, mais malgré nos relances, aucune date de remboursement ne nous a été communiquée à ce jour.

Nous estimons que cette erreur de calcul de la part de l'URSSAF coûte entre 3 000 € et 5 000 € à La Contre-Voie.

Dépenses qui dépassent le budget prévisionnel

- L'association a renouvelé l'abonnement au logiciel de gestion de réseaux sociaux Mixpost (207 €), identifié comme étant une ressource stratégique précieuse pour la communication de l'association.
- 222 € de frais liés à la médecine du travail n'ont pas été anticipés.

Dépenses inférieures au budget prévisionnel

- Cette année, l'association n'a pas investi dans le tirage de nouveaux outils de communication papier (flyers, affiches, autocollants) notamment en raison de la non-participation de La Contre-Voie à certains événements annuels majeurs où ces outils sont habituellement utilisés (FOSDEM, JDLL).
- De la même manière, le budget de 1 500 € consacré à l'impression de tee-shirts n'a pas été utilisé car aucun nouveau design n'a été réalisé.
- La totalité du budget prévu pour le remboursement des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration n'a pas été utilisée. Le Bureau avait proposé aux membres du Comité de Contribution de rembourser les frais engagés dans le Capitole du Libre, mais aucune suite n'a été donnée à cette proposition, probablement en raison d'un manque de temps.
- Le budget consacré aux dons et adhésions aux associations n'a pas été utilisé cette année : les membres du Comité de Contribution n'ont pas pu trouver le temps de se réunir et de décider d'une liste de structures à soutenir. De plus, aucune suggestion de structures à soutenir n'a été apportée lors de notre consultation publique dans le canal Matrix général.

Recettes

Recettes qui dépassent le budget prévisionnel

- L'association comptabilise quelques centaines d'euros supplémentaires sur son offre d'hébergement d'outils numériques à la carte (3 438 € contre 2 898 €).
- La subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine de 7 200 € étant séparée en deux sur cet exercice et l'exercice suivant, un montant légèrement supérieur à celui anticipé a été versé au cours du premier exercice.

Recettes inférieures au budget prévisionnel

- Peu de ventes de tee-shirts à comptabiliser cette année, l'association n'ayant pu les vendre qu'au cours du Capitole du Libre et sur le site web En Vente Libre.
- La Contre-Voie a également organisé moins d'interventions éducatives que prévu, il y a donc peu de facturations réalisées sur cette activité.
- On décompte également moins de cotisations et de dons qu'initialement projeté, la projection des recettes réalisée sur cet exercice ayant été légèrement trop optimiste.

Projets

Nous réalisons une comptabilité analytique pour découper les dépenses et investissements en projets.

Capitole du Libre 2025

La Contre-Voie comptabilise 435 € de recettes brutes sur les ventes de tee-shirts ainsi que 12 € de dons. Cette année, les frais de déplacement et d'hébergement n'ont pas été remboursés par l'association malgré les appels du Bureau, ce qui réduit les dépenses sur cet évènement à 5,23 € de frais bancaires.

Dons mensuels

La Contre-Voie comptabilise **403 euros** de dons mensuels sur les 6 264 € de dons enregistrés au cours de l'exercice comptable, ce montant est en baisse de 200 euros par rapport à l'année précédente.

Campagne de dons

La Contre-Voie a organisé une modeste campagne de dons en fin d'année en s'appuyant sur sa constellation participative. Cette campagne lui a permis de récolter 3 986 €.

Rédaction : Neil

Brume
Présidente

Doc'
Trésorière